


RMI

REUNION AD HOC
DES MINISTRES DES RELATIONS EXTERIEURES
2 octobre 1991
Washington, D.C.

OEA/Ser.G
MRE/RES.1/91
3 octobre 1991
Original: espagnol

MRE.RES.1/91

APPUI AU GOUVERNEMENT DEMOCRATIQUE D'HAITI

LA REUNION AD HOC DES MINISTRES DES RELATIONS EXTERIEURES,

VU:

La résolution adoptée par le Conseil permanent le 30 septembre de l'année en cours par laquelle a été convoquée une Réunion ad hoc des ministres des relations extérieures, en raison de la gravité des événements survenus en Haïti et en vertu de la résolution AG/RES.1080 (XXI-0/91);

L'Engagement de Santiago envers la démocratie et la rénovation du système interaméricain, adoptée à la vingt et unième Session ordinaire de l'Assemblée générale tenue à Santiago, Chili en juin de cette année;

La résolution AG/RES. 117 (XXI-0/91) intitulée: "Appui au processus démocratique en Haïti";

AYANT ENTENDU l'exposé fait devant cette réunion par le Président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide,

REAFFIRMANT:

Que l'esprit authentique de solidarité américaine et de bon voisinage ne peut se manifester autrement que par la consolidation sur ce continent, dans le cadre des institutions démocratiques, d'un régime de liberté individuelle et de justice sociale fondé sur le respect des droits essentiels de l'homme;

Que l'un des buts essentiels de l'Organisation des Etats Américains est d'encourager et de consolider la démocratie représentative, compte dûment tenu du respect du principe de non-intervention;

Que la solidarité des Etats Américains et les buts élevés qu'ils poursuivent, forts de cette solidarité, exigent d'eux une organisation politique basée sur le fonctionnement effectif de la démocratie représentative,